

Comment naquit l'école chrétienne?

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **90 (1961)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le beau est objet de contemplation ; on ne le reçoit pas du dehors comme une science ; il demande une préparation intérieure. Il se perçoit en l'être unifié, en possession de soi, et découvrant dans les choses, pour soi seul, ce qui correspond à son aspiration essentielle. Car la possession de soi ne signifie pas qu'on n'a plus rien à souhaiter. C'est alors, au contraire, que l'exigence absolue de l'être se rend perceptible, et c'est à quoi la beauté répond.

Revenons à notre point de départ, et regroupons les perspectives entrevues, en gardant pour centre de notre préoccupation l'enfant qui dessine.

Nous avons considéré le beau dans les choses comme une sorte d'attribut ; car, en dessinant, on peut les envisager comme *utiles* et elles se précisent en des mesures : ce dessin s'apprend ; ou comme *belles*, et cela on le sent avec une faculté subtile qui est éveillée... ou qui dort. *L'enfant ne voit pas le beau dans les choses s'il n'y tend pas de sa propre harmonie intérieure.*

Alors, nous avons compris que le beau n'est pas dans les choses, s'il n'est, d'abord, dans celui qui regarde, comme un besoin d'achèvement nécessaire, comme l'accomplissement auquel tend la vie.

Mais l'enfant ne se porte-t-il pas vers le monde avec autant d'ardeur que l'adulte?... Il semble seulement plus loin du but... plus vulnérable à tous les écueils... plus loin du *repos dans la lumière*, si tel est le but... plus loin de son accomplissement.

Sa beauté à lui comporte peut-être un *autre élément* : plus qu'*intelligence et sensibilité*, il est *vouloir*. Quand notre beauté s'achève et s'affermite contre le temps, que la création en nous s'immobilise dans l'œuvre parfaite, la sienne, tout devenir, se veut *en mouvement*.

PAUL FOURNIER
(*L'Ecole*)

Comment naquit l'école chrétienne ?

C'est le grand sujet auquel s'est appliqué M. Daniel-Rops, de l'Académie française, dans un article reproduit par la revue *Carrefour*, en date du 8 mars 1961.

« L'idée qu'une communauté chrétienne désire prendre en charge l'éducation des enfants pour être sûre qu'ils seront formés selon ses principes, paraît aujourd'hui à des millions de chrétiens, la plus normale qui soit. Tel est le résultat de dix-neuf siècles d'histoire, d'histoire chrétienne. »

M. Daniel-Rops nous rappelle que cette idée n'avait pas cours dans l'antiquité païenne : « On ne voit pas, rétorque-t-il, les prêtres d'Osiris ou ceux d'Ishtar, non plus que ceux de Zeus ou de Jupiter, se constituer maîtres d'école. »

En Grèce, puis à Rome, la Cité ou l'Etat étaient bien intervenus dans l'œuvre scolaire, mais on était loin d'une formation religieuse avec tout ce qu'elle peut comporter d'exigences.

Comme beaucoup d'institutions de la primitive Eglise, c'est dans la tradition juive que l'école chrétienne a ses origines. « Israël avait le respect du savoir. Les rabbis ne cessaient de répéter que la culture est chose fondamentale. « Si tu possèdes le savoir, disait une maxime, tu as tout ; tu n'as pas de savoir, tu ne possèdes rien. »

A l'époque de Jésus-Christ, il y avait déjà beaucoup d'écoles en Palestine. Environ trente ans après sa mort, vers 64, le grand-prêtre Josué ben Gamala

promulgua un décret qui peut être considéré comme la première loi scolaire : « Rien n'y manquait, remarque Daniel-Rops, ni l'obligation pour les parents d'envoyer leur fils à l'école, ni les sanctions contre les élèves dissipés ou trop souvent absents, ni l'organisation d'un second degré pour les meilleurs sujets. »

De même la formation intellectuelle de la jeunesse se posa à l'Eglise dès les premiers temps du christianisme. Une expression d'une profondeur singulière se lit dans une lettre de saint Clément Romain, à la fin du I^{er} siècle : « éduquer dans le Christ ».

Au cours du II^e siècle, apparurent des maîtres spécialement chargés de la formation des catéchumènes, les *didascales*. Les évêques eux-mêmes ne dédaignaient pas de participer à la formation des futurs chrétiens. Au seuil du V^e siècle, saint Augustin consacra aux méthodes pédagogiques un de ses traités. Et saint Jean Chrysostome voulait qu'on enseignât aux petits enfants les rudiments de l'histoire sainte. Très rapidement, l'éducation « dans le Christ », c'est-à-dire l'éducation religieuse, devenait une instruction générale. C'est ainsi que le christianisme se trouva associé au « classicisme ».

Au III^e siècle, Origène ouvrit une école de grammaire qui eut un grand succès. L'exemple fut suivi. Si bien que les païens s'inquiétèrent. C'est alors que Julien l'Apostat fit une loi qui interdisait aux chrétiens d'enseigner. Mais cette tentative fut sans lendemain. Moins de deux ans plus tard, elle prenait fin. Bientôt les écoles « médiévales » allaient se multiplier à travers l'Europe.

Bibliographie

Annuaire international de l'éducation, vol. XXII, Genève, Bureau international de l'éducation. Paris, Unesco, publication N° 223, 500 p., 1961 17. fr. suisses.

Dans son introduction, M. Rosello, directeur-adjoint du BIT nous informe sur le but poursuivi : « systématiser et approfondir l'étude comparée du mouvement éducatif en 1959-1960, tel qu'il apparaît à travers la soixantaine d'éléments comparables que nous avons pu tirer des rapports envoyés à la XXII^e Conférence internationale de l'Instruction publique ».

Présenter un « résumé sommaire de quelques-uns des principaux courants éducatifs, tels qu'ils se dégagent des 77 monographies nationales... et des tableaux comparatifs qui en constituent la synthèse ». Ceux-ci sont précédés par la liste des autorités supérieures des Ministères de l'Instruction publique des cinq continents, soit de 84 pays.

Les six tableaux ont trait aux statistiques scolaires et passent en revue l'effectif des maîtres et celui des élèves, tour à tour dans les enseignements primaire, secondaire, normal, professionnel, universitaire, et enfin pour 1957-1960, l'état des dépenses, globales et par tête d'écolier, effectuées au titre de l'éducation.

En ce qui regarde l'enseignement publique, on noterait une tendance à accroître la durée de la scolarité et à différer le terme de la libération de l'école, ainsi qu'une légère diminution des effectifs scolaires, dans la plupart des cantons.

L'aperçu relatif à la Suisse, pages 416-433, figurant sous divers chefs : administration scolaire, développement, organisations scolaires, plans d'études, méthodes et programmes, personnel enseignant (maintien des retraités, des institutrices mariées, engagement de personnel surnuméraire, voire d'étrangers), services auxi-